

Puissance il falloit déclarer la guerre. Comme c'étoit l'intérêt & non la justice qui devoit en décider, le résultat du Divan fut, que comme les Hollandois avoient beaucoup de Vaisseaux marchands en mer, & que le nombre de leurs Vaisseaux de guerre n'étoit pas aussi grand que celui des Anglois, ou des François, il paroïsoit plus sûr & plus profitable de rompre avec eux qu'avec quelque autre Nation. Le Dey allégua beaucoup de raisons en leur faveur, & dit: *Qu'ils avoient toujours exécuté ponctuellement les Traitez : Qu'ils étoient libéraux dans leurs présens ; Et qu'on n'avoit aucun sujet de se plaindre d'eux.* Ces raisons & beaucoup d'autres qu'il y ajouta, ne purent produire aucun effet, parce que ce n'étoit point le Divan proprement qui demandoit la guerre, mais le peuple qu'il falloit contenter, pour prévenir une révolte ou un massacre. Le résultat de cette assemblée fut bientôt public, & appaisa les factieux, que rien n'auroit été capable de retenir pour peu que l'on eut tardé à se résoudre.

Le 20. après midi un Chaoux, ou Officier de la Maison du Dey, alla chez Mr. de Paravicini, Consul des Etats Généraux, auquel il fit la notification suivante : *Seigneur Consul, le Très-Excellent Dey m'envoie vers vous pour vous déclarer, que la résolution a été prise de faire la guerre aux Hollandois ; qu'ainsi, il convient que vous vous retiriez d'ici ; mais qu'il vous accorde, par faveur spéciale, un terme de deux mois pour vous conformer à cet ordre. Vous devez bien vous garder de vous adresser à aucun Turc, Maure, ou Chrétien, pour chercher à faire changer de sentiment au Très-Excellent Dey ; car vous risqueriez votre tête.* Mr. de Paravicini se